



Fédération Syndicale Unitaire  
CG28

## **Cela suffit, TOUS EN GREVE LE 20 MARS !**

La FSU et la CGT, interpellées par les agents du Conseil général, ont décidé d'une journée d'action départementale.

La politique du Conseil général avec l'argumentation systématique des contraintes financières, n'est plus tenable. On charge de plus en plus la barque des agents, dans tous les services, sur les routes, dans les services sociaux, dans les collèges, dans les services administratifs tels que la DRH ou le patrimoine... **Les personnels sont à bout, ils sont désorientés** par la navigation à vue du Conseil général et par les discours contradictoires. En outre, après 4 ans de gel du point d'indice, **le Conseil général a toujours refusé, d'ouvrir une négociation sur le régime indemnitaire malgré nos demandes réitérées !**

Aujourd'hui, la collectivité, bien qu'affichant une volonté de dialogue, prend toujours des décisions concernant les personnels sans aucune concertation. Ainsi, après plusieurs années de fauchage en posté, le Conseil Général décide d'appliquer de nouvelles méthodes en modifiant les horaires et le nombre de jours travaillés pour les agents des routes : 4 x 10 heures ! Cette organisation impose les RTT, la perte de tickets restaurant, la diminution des jours de congés et une fatigue accumulée... Comment peut-on travailler sereinement pendant 10 heures au volant d'un tracteur ou en tant qu'accompagnateur sans mettre sa propre vie ou celle des usagers en danger ?

Ce projet, véritable remise en cause des 35 heures va, par ailleurs, engendrer une diminution du nombre d'agents dans les centres d'exploitation et la fermeture de certains à plus ou moins longue échéance.

Demain, dans la même veine, pour le prochain service hivernal, le Conseil général veut imposer la conduite des saieuses à un seul agent.

Un grand nombre d'agents ont déjà voulu exprimer leur désaccord, leur colère voire leur mal être, en 2012 dans les collèges avec 50% de grévistes, dans les services sociaux, Dreux en juillet 2013 ou chartres 4 en septembre 2013. Des promesses ont été faites mais rien ne s'améliore.

Par ailleurs, la politique du Conseil général est génératrice d'une amplification des conflits dans les services. **Le Conseil général, loin de mettre en cause son organisation**, renvoie systématiquement la responsabilité sur les agents, voire les cadres.

Il est temps de dire non et de passer à l'action.

Nous appelons donc l'ensemble des personnels de la collectivité à se mobiliser. Le Conseil général doit changer sa politique à l'égard des personnels notamment :

- Arrêt des suppressions de postes,
- Remplacement des absences,
- Arrêt des réorganisations comme mode de gestion et au fil des départs qui génèrent instabilité et anxiété,

## jeudi 20 mars 2014.

**Un rassemblement aura lieu à partir de 12h30 place Châtelet à CHARTRES.** La CGT et la FSU vous attende autour d'un barbecue.

Une conférence de presse sera organisée pour préparer cette journée.

-----

**RAPPEL** : Dans la fonction publique territoriale la retenue est strictement proportionnelle à la durée de la grève. En clair, pour une heure de grève, 1 h de salaire en moins.